

PARVEST SHORT TERM (EURO)

31/01/2010

Part Classic

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Le compartiment a pour objectif d'offrir un rendement proche de celui du marché monétaire de l'euro au jour le jour en investissant dans des obligations, euro-obligations ou instruments du marché monétaire libellés en euro ; les investissements réalisés dans d'autres devises font l'objet d'une couverture du risque de change. Les prises de positions sont limitées sur l'évolution des marchés de taux d'intérêt à court terme et la sélection des titres est opérée dans le cadre de l'exposition souhaitée. La sensibilité est comprise entre 0 et 0,5.

COMMENTAIRE DE GESTION AU 31/01/2010

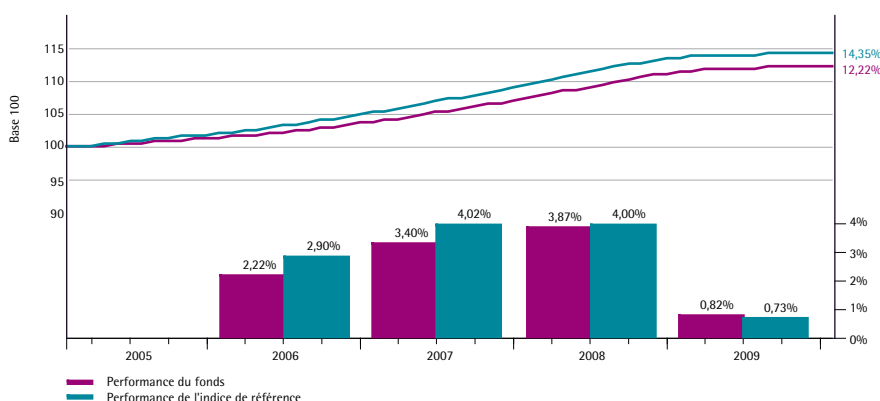
Le président de la Banque Centrale Européenne (BCE) a confirmé que le niveau des taux directeurs, maintenus inchangés en janvier, était « approprié ». Il n'a pratiquement pas modifié son diagnostic sur la croissance et l'inflation, jugeant sur ce dernier point que « l'évolution des prix devrait rester modérée à l'horizon pertinent pour la politique monétaire ». L'inflation subit les effets des variations des prix de l'énergie, même si l'accélération reste modérée. En janvier, elle s'est en effet établie à 1%, après 0,9% en décembre, alors qu'elle était restée négative de juin à octobre 2009. La BCE évoque bien évidemment le problème des déficits publics des pays membres et appelle les gouvernements à mettre en œuvre « des stratégies d'assainissement budgétaire reposant sur des hypothèses de croissance réalistes », rappelant que la politique monétaire est établie pour la zone euro dans son ensemble et ne doit pas prendre en considération des spécificités nationales.

Au cours du mois, nous avons privilégié les achats à taux fixe à trois mois et les placements à taux variable à six mois, voire plus, afin de bénéficier de marges jugées encore intéressantes contre l'EONIA sur ces durées.

PERFORMANCES AU 31/01/2010 (EUR)

Taux Annuel (%) (base 360 jours)	Fonds	Indice
1 mois	0,15	0,35
3 mois	0,10	0,35
depuis le début de l'année	0,15	0,35
1 an	0,62	0,59
Annualisées (%)		
3 ans	2,61	2,80
5 ans	2,33	2,72
depuis création (07/02/1991)	3,90	4,82

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUELLES (EUR)



Monétaire/zone euro

ÉCHELLE DE RISQUE

Horizon d'investissement recommandé : Minimum un mois

GÉRANT

Eric Doisteau (BNP Paribas Asset Management)

INDICE DE RÉFÉRENCE

Eonia

CHIFFRES CLÉS - EUR

Valeur liquidative

Part capitalisante	206,84
Maxi 2010	206,84
Mini 2010	206,82
Part distributive	103,62
Actif du compartiment (mln)	1 424,91
Dernier dividende (22/06/09)	3,80

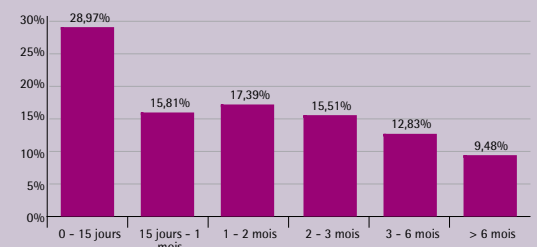
CODES CAPI/DISTR

	Capitalisation	Distribution
ISIN	LU0083138064	LU0083137926
BLOOMBERG	PARSTCA LX	PARSTDI LX
VALOREN NR.	834955	834953

SENSIBILITÉ

Fonds	0,06
Indice de référence	0,25

EXPO DE L'ACTIF PAR MATURITÉ (DÉRIVÉS INCLUS)

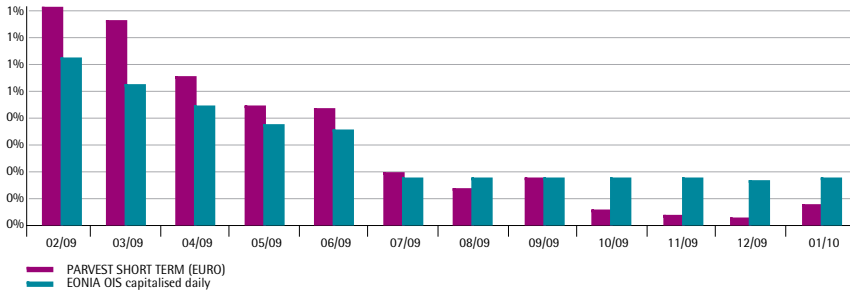


PRINCIPALES POSITIONS

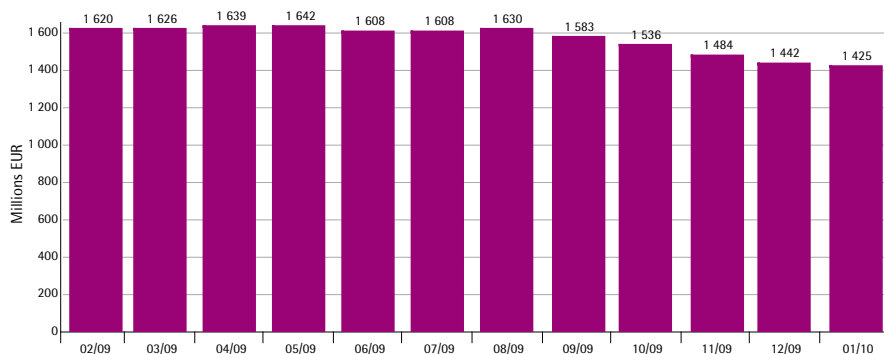
KLE EONIA PRIME	4,57%
BNP PARIBAS EONIA PRIME I	4,40%
CDN BNP EONIA +0.1100 17/02/2010	4,29%
TED FORBQ 0% 22/04/2010	3,86%
CDN BFCM EONIA +0.1700 10/02/2010	3,80%
CDN BFCM EONIA +0.1300 22/02/2010	3,52%
CDN SG 0% 01/03/2010	3,51%
CDN BPCE 0% 08/03/2010	3,51%
CDN INTLB EONIA +0.1600 10/05/2010	2,95%
CDN CICUE EONIA +0.1700 10/02/2010	2,81%

Nombre total de positions : 59

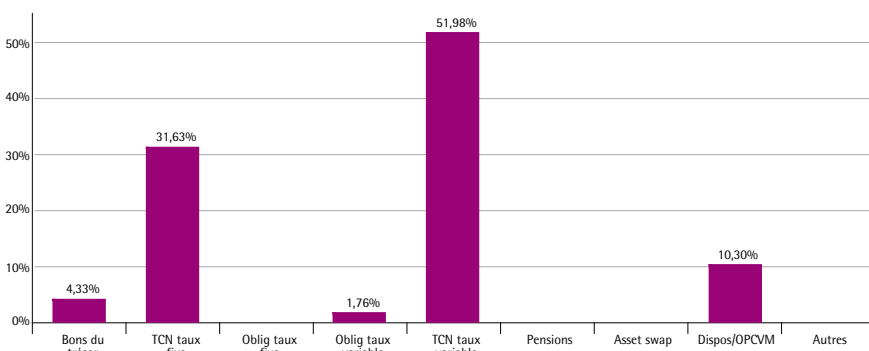
PERFORMANCES FONDS/BENCHMARK ANNUALISÉES (360J)



EVOLUTION DE L'ENCOURS TOTAL



RÉPARTITION PAR TYPE DE TITRES ET D'INSTRUMENTS



RÉPARTITION PAR NOTATION ÉMISSION* (OPCVM EXCLUS)

AAA/Aaa	AA/Aa	A/A	BBB/Baa	<BBB-/Baa3
40 %	47 %	2 %	-	-

* ou émetteur LI si non renseigné

CARACTÉRISTIQUES

Date de création juridique	5 février 1991
Devise de référence	EURO
Forme juridique	Compartment de la Sicav de droit luxembourgeois Parvest

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Commission de souscription**
Maximum 5 % (en faveur du distributeur)
- Droits d'entrée (1)**
Néant
- Commission de conversion (1)**
2 % maximum (en faveur du distributeur)
- Droits de sortie**
Néant sauf en cas de rachat massif : 1 % maximum (acquis à la sicav)
- Commission de gestion max**
- Catégorie Classic : 0,50 % par an
- Catégorie Institutions : 0,20 % par an
avec un investissement minimum de 3 millions d'euros sur le compartiment ou 10 millions sur l'ensemble de Parvest
- Calcul de la valeur liquidative**
Quotidien (J + 1)
- Centralisation des ordres**
Jour J avant 15h00 (heure de Luxembourg). Pré-centralisation à 14h00 en France.
- Exécution**
VL inconnue (J = date de la VL)
- Règlement livraison**
Débit / crédit en compte : J+4 (J+3 pour la France)
- Promoteur**
BNP Paribas
- Gestionnaire / Gérant Délégué**
BNP Paribas Asset Management
- Dépositaire**
BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

(1) pour les catégories d'actions Classic et Institutions

Ce document est établi par BNP Paribas Asset Management (BNPPAM), société de gestion de portefeuille de droit français. Il contient des éléments d'information, des opinions et des données chiffrées que BNP PAM considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier du moment. Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document est fourni sans que nous ayons une connaissance précise de votre profil de risque, qui sera établi à l'occasion d'un test d'adéquation avant tout engagement contractuel avec vous. Avant toute décision d'investissement, vous devez : - lire attentivement la Notice d'Information ou le Prospectus Simplifié agréé par l'autorité de tutelle (Autorité des Marchés Financiers) disponibles auprès de BNP PAM - Service Marketing et Communication - 14 rue Bergère 75009 Paris ou des distributeurs commercialisant l'OPCVM. - prendre connaissance des statuts de la SICAV ou du règlement du FCP, ou de la Note Détaillée de l'OPCVM et des derniers documents périodiques de l'OPCVM établis par la Société de Gestion, qui sont également tenus à votre disposition auprès de BNP PAM - Service Marketing et Communication - 14 rue Bergère - 75009 Paris. - enfin consulter vos propres conseils juridiques, fiscaux, financiers ou autres pour vous assurer de l'adéquation du produit à votre situation et à vos objectifs. En vertu de la législation suisse, certains OPCVMs de BNP PAM ne sont pas approuvés pour la distribution au public en Suisse ou à partir de la Suisse. Dans ce cas, le présent document vous est adressé à titre confidentiel, uniquement en votre qualité d'investisseur qualifié. Un usage publicitaire ou une distribution au public du présent document n'est dès lors pas autorisé. En cas d'autorisation de distribution en Suisse, les documents légaux peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et agent payeur, BNP Paribas (Suisse) SA, 2, place de Hollande, 1204, Genève, Suisse. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, BNP PAM ne peut donner aucune assurance que l'OPCVM atteindra l'objectif indiqué. La valeur des parts/actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres des performances sont exprimés nets de frais et sont calculés en utilisant des rendements globaux pondérés par le facteur temps, avec dividendes nets et intérêts réinvestis et sont également indiqués bruts de frais éventuels de souscription-rachat, conversion et de taxe. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.